

## ARTAGNAN - Commune

Séance du 16 avril 2026

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 03/04/2026

*seize avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE*

Présents : 13

Votants: 15

Pour: 15

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

**Présents :** Stéphane ETIENNE, Marc CLAVEL, Pascaline UBALDO, Christiane VIGUIE, Isabelle BETTONI, Jean Philippe SARRAT, Pierre MELENDEZ, Laurence PECANTET, Eric CHAUMES, Carlos MARTINS, Hélène GANDON, Christelle PETIT, Sylvain DUPRAT

**Représentés:** Michelle BROUCA représentée par Stéphane ETIENNE, Bruno DE ARCANGELIS représenté par Christelle PETIT

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Hélène GANDON

### Objet: Information sur les décisions du Maire - DE\_014\_2026

Monsieur expose les décisions qu'il a été amené à prendre depuis la dernière réunion du conseil municipal, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties :

Concession emplacement H13 accordée pour 30 ans (3m<sup>2</sup>)

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend note des décisions prises.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Le secrétaire de séance, Hélène GANDON	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature